



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Remaniement ministériel à Québec :

Le nouveau ministre des Transports doit s'attaquer rapidement au cadre financier du transport en commun

Montréal, le 18 février 2005 – C'est avec regret que l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) accueille le départ de Monsieur Yvon Marcoux à titre de Ministre des Transports. Au cours de son mandat, Monsieur Marcoux aura réussi à faire inscrire le transport en commun parmi les priorités du Gouvernement du Québec. Nous espérons que l'arrivée de monsieur Michel Després à titre de nouveau ministre des Transports se fasse sous le signe de la continuité. « *Nous avons espoir de pouvoir rapidement établir un dialogue ouvert et constructif avec monsieur Després pour l'avenir du transport en commun au Québec* » a déclaré monsieur Lawrence Cannon, président de l'ATUQ.

Les membres de l'ATUQ souhaitent saluer le travail de Monsieur Yvon Marcoux dans le dossier du financement du transport en commun. De fait, au cours des derniers mois, nous avons établi, avec lui et son équipe ministérielle, un dialogue constructif pour l'adoption d'un nouveau cadre financier. Le processus de consultation lancé en décembre dernier, auquel participe activement l'ATUQ, constitue un point de départ prometteur puisqu'il propose aux sociétés de transport un cadre de discussion et un échéancier précis.

C'est pourquoi nous espérons que le nouveau Ministre Michel Després poursuivra sur cette même lancée afin de ne pas retarder les travaux en cours et, surtout, de maintenir l'objectif crucial d'obtenir un nouveau cadre financier pour le 1^{er} janvier 2006. À cet égard, nous sommes disposés à rencontrer Monsieur Després dans les meilleurs délais.

« *Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Tous les partenaires gouvernementaux et municipaux doivent retrousser leurs manches et travailler de façon constructive à bâtir un nouveau cadre financier qui assure un financement stable, suffisant et équitable du transport en commun* » a rappelé monsieur Cannon.

Rappelons que l'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, son mandat est d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. À eux seuls, les membres de l'ATUQ desservent 52% de la population du Québec, soit près de quatre millions de personnes.

- 30 -

Source : Virginie Cousineau
Responsable des communications et de la recherche
Association du transport urbain du Québec
Téléphone : 514-280-4640
Téléavertisseur : (514) 201-1926
www.atuq.qc.ca